



# CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL MUNICIPAL

Mairie de Carcès

La commune de Carcès, 31 rue maréchal Foch – 83570 CARCES,

## D'une part

La collectivité territoriale, l'association, le particulier, le commerçant : « Utilisateur »

.....  
 Collectivité       Association       Particulier       Commerçant

Domicilié :

.....  
.....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

mail : .....

## D'autre part il est convenu :

### *Article 1*

La commune de Carcès accepte de mettre à disposition le matériel demandé en bon état et en conformité avec les textes et normes en vigueur. La demande de réservation (annexée) a été présentée le : .....

### *Article 2*

Le matériel mis à disposition sera retiré et rendu par l'utilisateur auprès des services techniques le matin à 8h ou l'après-midi à 13h30.

Le matériel mis à disposition uniquement des collectivités territoriales ou associations pourra être livré par les services techniques de la commune sur demande et en fonction des disponibilités du service.

Une vérification du matériel sera effectuée par les services techniques, au départ et au retour du matériel.

En cas de dégradation constatée, les utilisateurs seront tenus d'informer le secrétariat de la commune de Carcès au : 04.94.04.50.14µ. Toute pièce manquante ou dégradée devra être remplacée par et à la charge de l'utilisateur.

### *Article 3*

La durée du prêt est fixée du : ..... au .....

### *Article 4*

L'utilisateur s'engage :

- à utiliser le matériel en parfaite connaissance
- accepter les conditions et tarifs de prêt adopté par le conseil municipal
- être le seul utilisateur du matériel
- prendre à sa charge financière toutes les réparations nécessaires au fonctionnement du matériel en cas de dégradations par les utilisateurs

### *Article 5 :*

La commune de Carcès décline toute responsabilité en cas d'accident quant à une mauvaise utilisation du matériel. L'utilisateur s'engage à souscrire une assurance pour l'utilisation du matériel, couvrant les risques de détérioration et fournir à la commune une attestation d'assurance.

**Article 6**

**Détail du matériel prêté :**

Nbre	Matériel	Cout à l'unité	Total	Nb restitué	Commentaire
	Chaises	0.50 €			
	Tables	1.00 €			
	Barrières	1.00 €			
	Tentes	10.00 €			
		<b>TOTAL</b>			

La présente convention est donc consentie :

- **CAUTION** chèque bancaire n° ..... à l'ordre du **trésor public** : montant de : ..... €
- **PRET** chèque bancaire n° ..... à l'ordre du **trésor public** : montant de : ..... €

**Avis des services techniques**

**Avis des services techniques**

Matériel remis conformément à la demande :  OUI       NON

Si NON, exposé des motifs :

.....  
.....  
.....

*Pour la commune de Carcès*

**L'UTILISATEUR**

**Date :**

**Le maire ou son délégué**

*Ou son représentant*

**Date :**

**NOM et PRENOM (lu et approuvé)**

**Commentaires des services techniques après retour du matériel :**

*Date*

*Signature du responsable technique*

*Signature du locataire*

*A réception de ce document la caution pourra être restituée si aucun dommage ou perte n'a été constaté*